

QUEL QUE SOIT LE MODE SCRUTION, LES ÉLECTIONS NE CHANGERONT RIEN...

Nous avons parlé récemment, à cette place même, de la fameuse *Déclaration des Droits* qui constitue la préface de la constitution actuellement en discussion au Parlement. Nous émettions l'opinion que les articles de cette constitution n'amèneraient rien de nouveau pour le peuple, qui doit voir dans celle-ci la machine de guerre de ses exploiters déployant tout leur talent pour l'arrêter dans sa marche vers son émancipation.

Ces illustres personnages en sont aujourd'hui au texte devant définir quel sera le mode de scrutin: la proportionnelle ou le scrutin d'arrondissement.

Nous n'attachons pas autrement d'importance à des discussions parlementaires, desquelles il est prouvé que rien ne peut sortir. Mais si nous nous permettons de nous y attarder quelque peu, ce n'est que pour mieux mettre en évidence le danger qu'il y aurait à les prendre au sérieux.

A l'heure où paraîtront ces lignes, peut-être les hôtes du Palais-Bourbon auront-ils délibéré sur cette loi électorale au sujet de laquelle ils paraissent aujourd'hui «*divisés*». (Soyons tranquilles pour eux, ils n'en viendront pas aux mains?).

Nous n'avons de préférence ni pour l'une ni pour l'autre des deux systèmes proposés (scrutin d'arrondissement, représentation proportionnelle), mais nous enregistrons, néanmoins, une coïncidence qui illustre le bien-fondé de notre attitude négative: le P.R.L., survivance du fascisme français tel qu'il se présentait avant guerre (P.S.F.), épouse sur cette question le même point de vue que le parti communiste. Tout laisse penser que ces deux partis, qui constituent, en apparence, les deux «*extrêmes*» du Parlement, ont grand intérêt à employer la même méthode, puisque l'un et l'autre réclament la proportionnelle. Le parti socialiste se faisait, autrefois, le champion de ce système de représentation; aujourd'hui qu'il pourrait en être victime, sa position semble varier.

Quant au M.R.P., parti «*jeune et efficace*», il adopte, comme les autres, la thèse qui le servira le plus. Le parti radical, usé par un demi-siècle de vie parlementaire et gouvernementale, ne sait plus trop à quel saint se vouer, mais sa position, à lui aussi, sera dictée par ses intérêts de parti.

Tout ce beau monde parle de soumettre la question à l'électeur par voie de référendum. Nous ne prétendons pas, à l'heure où nous mettons sous presse, connaître à l'avance la «*solution*» qui lui sera donnée. Et, d'ailleurs, cela ne nous intéresse pas. Le fait saillant, dans toute cette histoire, c'est que l'intérêt du parti et, par voie de conséquence, du candidat (député éventuel), passe avant celui du peuple. Rien que de plus naturel. Le pouvoir - l'exercice du pouvoir - n'a pas d'autre résultat sur les hommes. Et toute la déférence qu'affichent les élus pour l'électeur n'est que la manifestation de l'hypocrisie inhérente à leur fonction. Puissent les travailleurs, les victimes du régime de crime et de vol qui ne tient que grâce à la cuirasse d'acier de l'État (dont le parlementarisme n'est qu'un des instruments) ne pas être dupes d'entreprises qui, tout en prétendant se mettre au service des libertés populaires, ne visent, au contraire, qu'à canaliser ou à éviter l'action revendicative des masses opprimées en la disciplinant, en l'enfermant dans des réglementations imposées par les dirigeants au nom d'une «*paix sociale*» qui n'est pas autre chose qu'une lutte sans merci, une guerre de classe que le régime porte en son flanc.

Au printemps de 1871, les hommes de la *Commune de Paris* ne s'étaient pas donné la peine de demander aux dirigeants de ce pays de leur soumettre un référendum pour définir un mode de scrutin ou ratifier une constitution.

Par l'action directe révolutionnaire, ils jetaient par-dessus bord les premiers matériaux de la *Troisième République* qui, voyant le jour sur les ruines de l'Empire, n'osait même pas admettre qu'elle devait en être la négation.

Nous gardons pour ces pionniers de l'émancipation du peuple toute l'admiration et la reconnaissance due à ceux qui, sachant discerner les méthodes frauduleuses et criminelles des dictatures, des parlements - du capitalisme en général - de celles qui conduisent les travailleurs, les victimes du régime actuel, vers leur libération économique et sociale, savent utiliser les moyens d'organiser les choses sans le recours au Pouvoir d'État. Car ceux-là connaissent les voies qui mènent à la liberté et sont capables d'un dévouement à la cause allant jusqu'au sacrifice de leur vie.

C'est à eux qu'il faut songer en ces jours de grand déploiement d'artifices politiques. L'avenir du peuple est entre ses mains et dépend de sa volonté d'agir directement sur l'économie par la grève générale expropriatrice. Quant aux élections, elles ne changeront rien. Et une fois qu'elles seront passées, tout sera encore à faire.

LE LIBERTAIRE.
